

DECLARATION DE QUEBEC

Principes de base d'une nouvelle muséologie

PREAMBULE

Un mouvement de nouvelle muséologie trouve sa première expression publique et internationale en 1972 dans la "Table ronde de Santiago du Chili" organisée par l'ICOM. Celui-ci affirme le rôle social du musée et la caractéristique globale de ses interventions.

PROPOSITION1. CONSIDERATIONS D'ORDRE UNIVERSEL

La muséologie doit chercher, dans un monde contemporain qui tente d'intégrer toutes les ressources de développement, à étendre ses rôles et fonctions traditionnelles d'identification, de conservation et d'éducation à des démarches plus larges de ses objectifs pour mieux insérer son action à ceux de l'environnement humain et physique.

Pour atteindre cet objectif et intégrer les populations dans son action, la muséologie fait appel de plus en plus à l'interdisciplinarité, à des méthodes contemporaines de communication communes à l'ensemble de l'action culturelle et également aux modes de gestion moderne qui intègrent les usagers.

Tout en préservant les acquis matériels des civilisations passées, et en protégeant ceux qui témoignent des aspirations et de la technologie actuelle, la nouvelle muséologie - écomuséologie, muséologie communautaire et toutes autres formes de muséologie active - s'intéresse en premier lieu au développement des populations, en reflétant les principes moteurs de leur évolution et en les associant aux projets d'avenir.

Ce mouvement nouveau se met résolument au service de l'imagination créatrice, du réalisme constructif, et des principes humanitaires défendus par la communauté internationale. Il devient en quelque sorte un des moyens possibles de rapprochement entre les peuples, de leur connaissance propre et mutuelle, de leur développement critique et de leur souci de création fraternelle d'un monde respectueux de sa richesse intrinsèque.

Dans ce sens, ce mouvement soucieux de l'approche globale, a des préoccupations d'ordre scientifique, culturel, social et économique.

Ce mouvement utilise, entre autres, toutes les ressources de la muséologie (collecte, conservation, recherche scientifique, restitution et diffusion, création) dont il fait des instruments adaptés à chaque milieu et projets spécifiques.

2 PRISE DE POSITION

ATTENDU QUE plus de quinze années d'expériences de nouvelle muséologie -écomuséologie, muséologie communautaire et toutes autres formes de muséologie active- dans le monde ont été un facteur de développement critique des communautés qui ont adopté ce mode de gestion de leur avenir;

ATTENDU la nécessité éprouvée unanimement par les participants aux différentes tables de réflexion et par les intervenants consultés, d'accentuer les moyens de reconnaissance de ce mouvement;

ATTENDU la volonté de créer les bases organisationnelles d'une réflexion commune et des expériences vécues sur plusieurs continents;

ATTENDU l'intérêt de se doter d'un cadre de référence destiné à favoriser le fonctionnement de ces nouvelles muséologies et d'articuler en conséquence des principes et des moyens d'action;

CONSIDERANT que la théorie des écomusées et des musées communautaires (musées de voisinage, musées locaux...) est née des expériences menées sur des terrains divers pendant plus de quinze ans;

IL EST ADOPTE CE QUI SUIT:

- A. que la communauté muséale internationale soit invitée à reconnaître ce mouvement, à adopter et accepter toutes les formes de muséologie active dans la typologie des musées;
- B. que tout soit mis en oeuvre pour que les pouvoirs publics reconnaissent et aident à se développer les initiatives

locales mettant ces principes en application;

- C. que, dans cet esprit, et afin de permettre l'épanouissement et l'efficacité de ces muséologies, soient créés en étroite collaboration les structures permanentes suivantes:
- a) un comité international "Ecomusées / Musées communautaires" au sein de l'ICOM (Conseil international des musées);
 - b) une fédération internationale de nouvelle muséologie qui pourra être associée à l'ICOM et à l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) dont le siège provisoire serait au Canada;

D. que soit formé un groupe de travail provisoire dont les mandats premiers seraient: la mise sur pied des structures proposées, la formulation d'objectifs, l'application d'un plan triennal de rencontres et de collaboration internationale.

Québec, le 12 octobre 1984
Adoptée par le 1er Atelier international
Ecomusées / Nouvelle muséologie